

Avis de Vente au plus offrant A.O N° 36/2018

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier, par la société Loft de promotion Immobilière et par la société COREAL, se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour leur compte des biens immobiliers suivants :

- ✓ **Pour le compte de l'Etat tunisien et de la Société Loft de promotion Immobilière De Deux (02)**
Terrains sis à Borj El Baccouche –Ariana et à Kalaa Sghira –Sousse (Lots séparés) :

Lot	Nom du titre	Titre Foncier	Propriétaire	Emplacement	Superficie	Superficie à céder	Vocation
Loft I	Rihana	27296 Ariana	Société Loft de Promotion Immobilière	Boulevard Mohamed Bouazizi Route X et rue El Attarine Borj El Baccouche- Ariana à proximité de l'Aéroport International Tunis- Carthage et en face du centre urbain nord	5 000 m ²	8 307 m ²	Habitat collectif Isolé et jumelé de forte densité UAc1 COS : (0, 5) pour les constructions de type collectif isolé et (0.6) pour les constructions de type collectif jumelé CUF : (3.5) pour les constructions de type collectif isolé et (4) pour les constructions de type collectif jumelé Hauteur : 30 m / R+8 Avec l'obligation de recueillir l'avis préalable des services compétant de l'OACA
		27511 Ariana	L'Etat (domaine privé)		3 307 m ²		

Loft II	Echamia	28012 Sousse	Société Loft de Promotion Immobilière	Kalâa Sghira Sousse, donne directement sur la route menant vers Sahloul et à quelques minutes de l'hôpital universitaire Sahloul et de l'Autoroute	91 865 m ²	64 336m ² Dans l'indivision	Agricole à proximité d'un tissu urbain à usage habitation
---------	-------------------------	--------------	---------------------------------------	--	-----------------------	---	---

✓ Pour le compte de la Société Coréal de Trois (03) biens sis à Gammarth, à B'harLazreg et à El Aouina- Tunis (en Lots séparés) :

▪ Un (01) Terrain sis à B'harLazreg-Tunis :

Lot	Bien	Titre Foncier	Emplacement	Superficie	Caractéristiques
Coréal I	Essaada	126040 Tunis	Rue Ibn El Jazzar B'harLazreg A proximité du centre commercial "Carrefour" et à quelques minutes des villes de La Marsa et de Carthage	25 000 m ²	Zone d'Habitation UAa1 Selon le projet de révision du plan d'aménagement Urbain de la ville de la Marsa

▪ Une (01) Villa sise à Gammarth :

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
Coréal II	Coréal 5	109763 Tunis	Rue de Chêne Lotissement Coréal-Gammarth Sur le carrefour de Gammarth-Raoued, en face Golf Club House Gammarth et à côté des Hôtels El Mouradi et Ramada Plaza	Villa R+2 partiel en cours de construction (778 m²) un sous-sol (208 m ²) un jardin et des terrasses (environ 838 m ²) et une piscine (environ 65 m ²)	1 324 m ²	778 m ² environ

▪ Un (01) appartement sis à El Aouina-Tunis:

Lot	Appart.	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
Coréal III	Jannet 40	155581 Tunis / 151215 Tunis	Appartement n° C-15, Bloc C, 4ème étage, Résidence Jannet II, El Aouina nord-Tunis	Dans un immeuble résidentiel, situé dans une zone polyfonctionnelle, à 5 minutes des Berges du Lacet de l'aéroport Tunis-Carthage	S+2	91 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de Gammarth Immobilière ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils relèvent de la propriété de l'Etat tunisien et des deux sociétés confisquées «Loft de promotion immobilière» et « Coréal ».

Concernant la réglementation du bien objet du lot « Loft I » et outre les activités mentionnées à l'article 2 du titre II relatif aux dispositions applicables à toutes les zones, sont également autorisées les établissements hôteliers sous réserves de respecter les prescriptions exigées des services concernées et ce selon le plan d'aménagement de la commune de l'Ariana approuvé par décret n°577-2018 en date du 20 juin 2018.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **20 Aout au 03 Octobre 2018**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac
1053 Tunis - Tunisie**

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°36/2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

L'enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé forfaitairement à **Cent mille dinars (100 000 DT) pour chacun des lots « Loft I » et « Coréal I », à Trente mille dinars (30 000DT) pour chacun des Lots « Loft II » et « Coréal II » et à Sept mille dinars (7 000 DT) pour le lot « Coréal III ».**

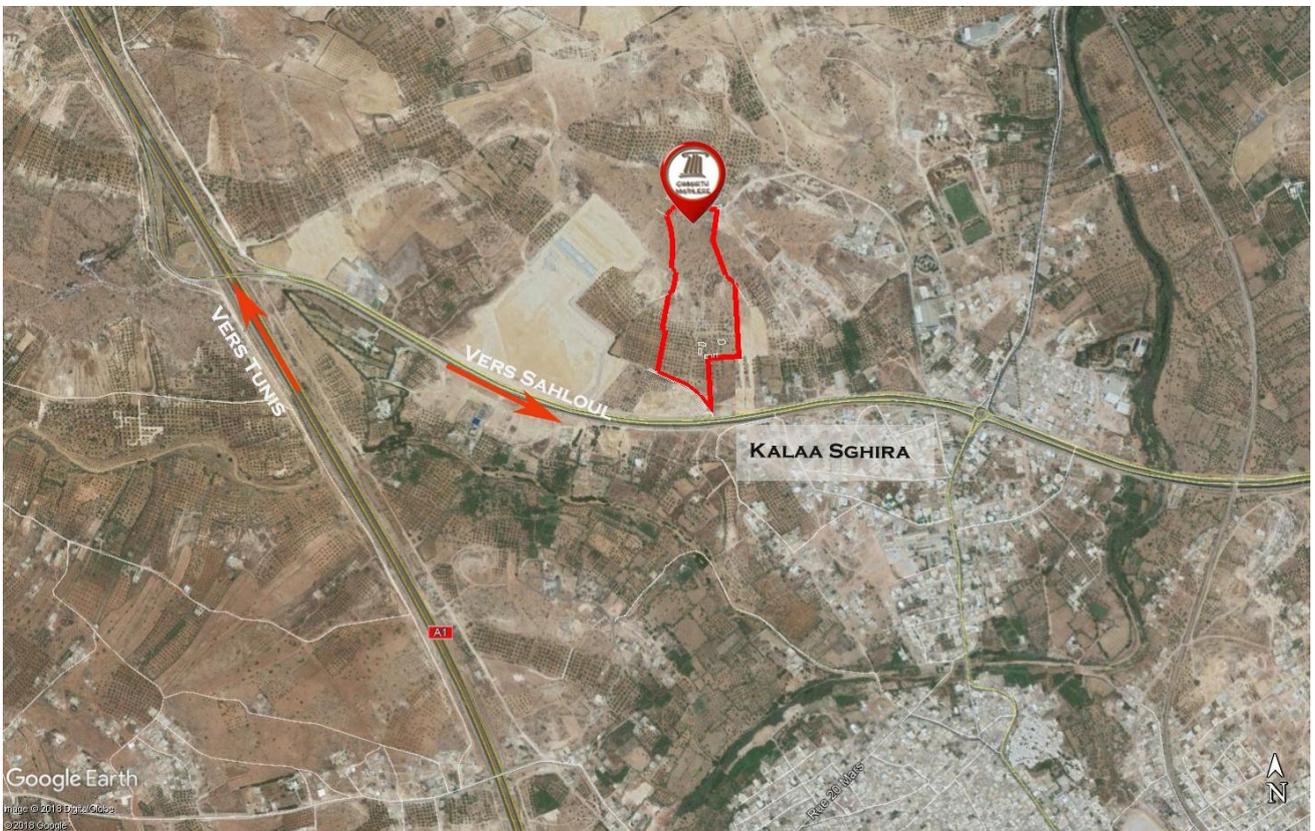
La date limite de remise des offres est fixée au **Judi 04 Octobre 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

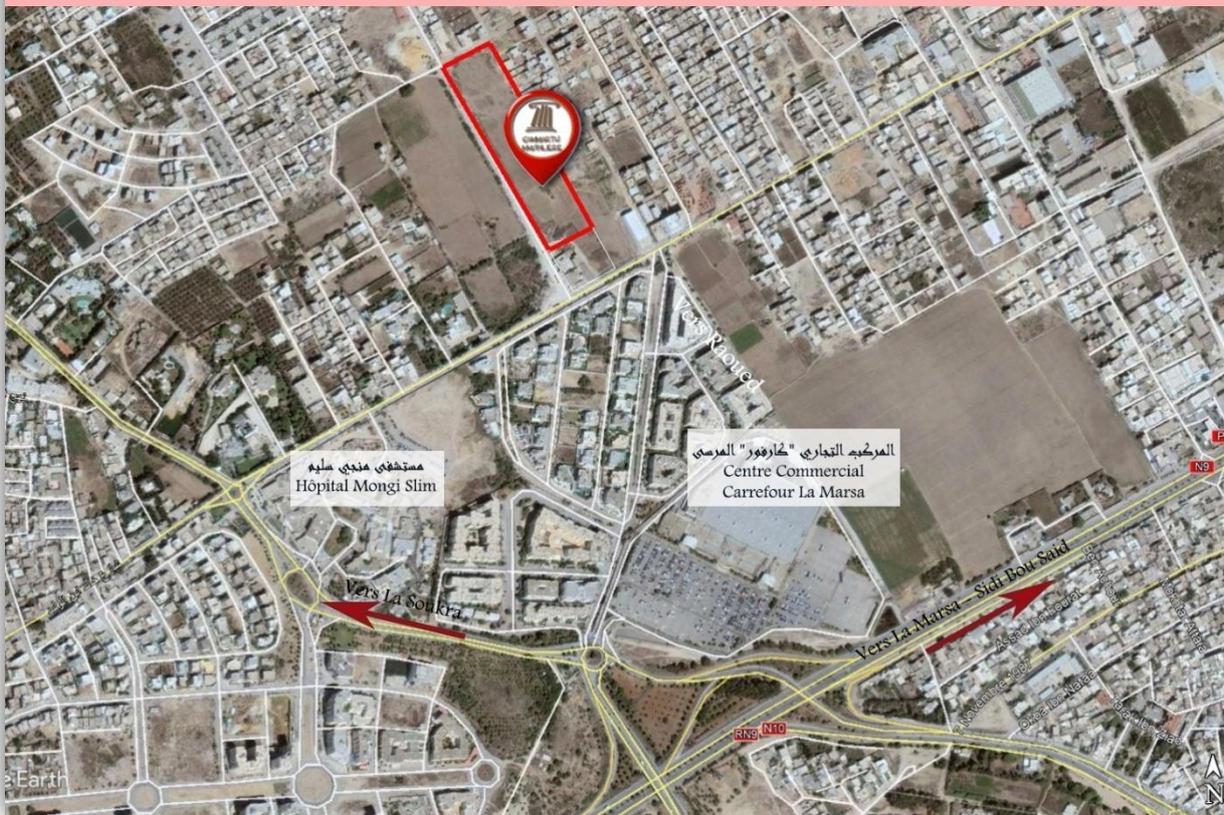
Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**

Vue par satellite du Terrain « Echamia» sis à Sahloul - Sousse

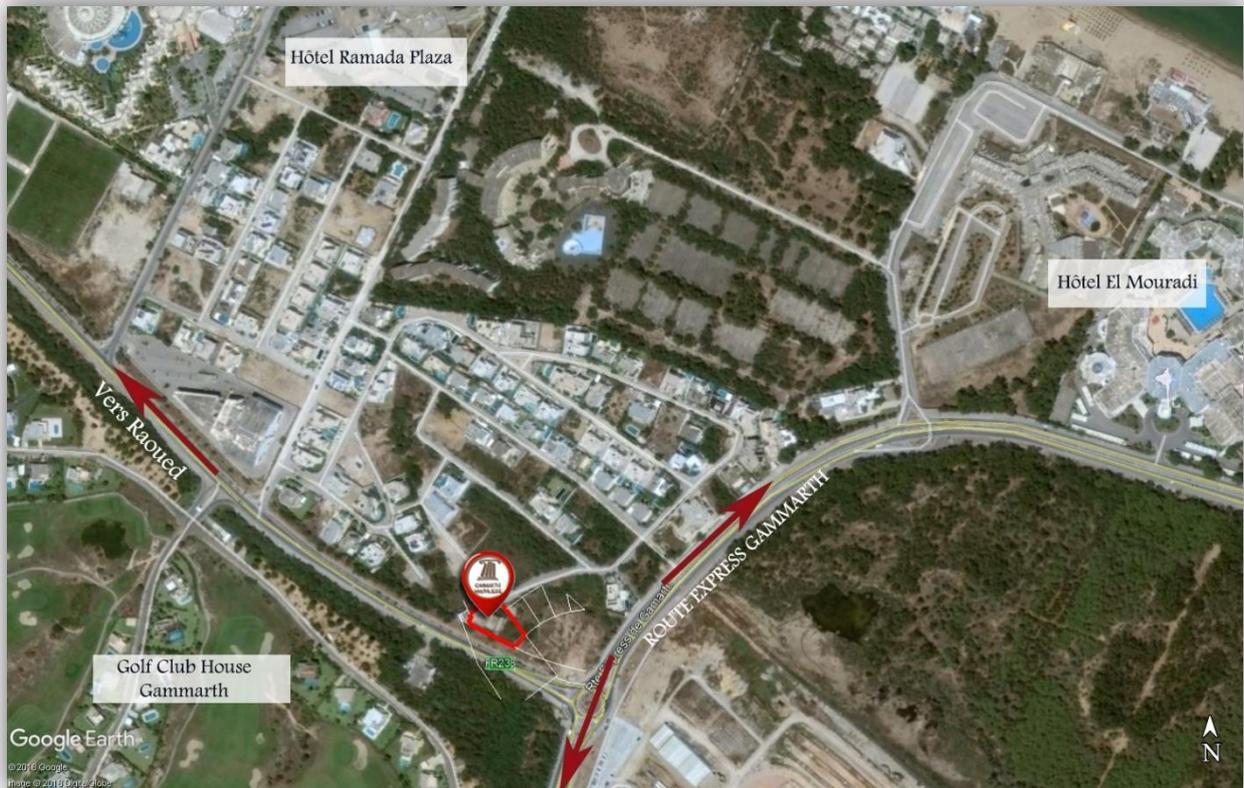
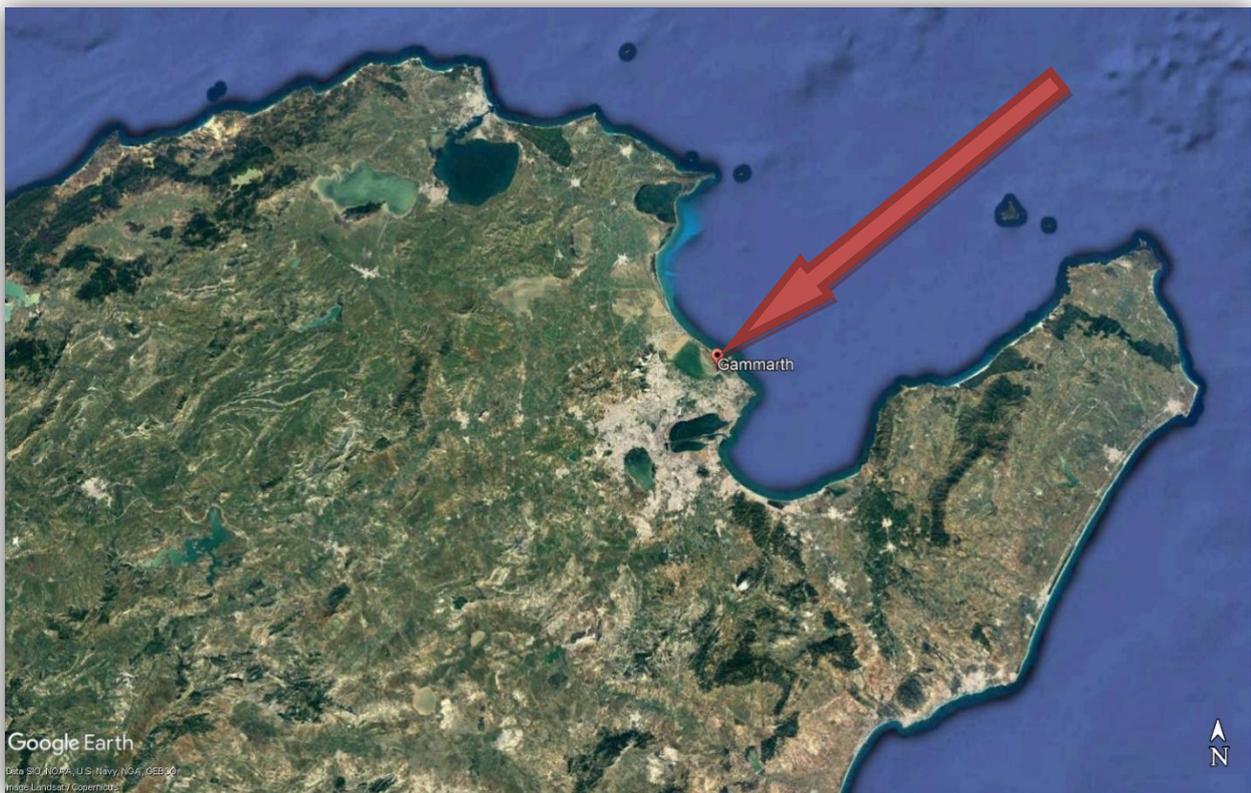
$35^{\circ}50'18.11''N$ - $10^{\circ}32'58.46''E$



Vue par satellite du terrain « Essaada » sis à B'Har Lazreg - Tunis
36°52'18.68"N, 10°17'36.76"E



Vue par satellite de la Villa « COREAL 5 » sise à Gammarth - Tunis
36°55'9.31"N, 10°16'51.42"E



Vue par satellite de l'appartement « Jannet 40 » sis à El Aouina-Tunis
36°51'12.59"N- 10°15'24.88"E

